



FOOTBALL CLUB DES GRAVES

18 bis Maréchal Foch

33720 PODENSAC

Mesdames, Messieurs

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DU 24 SEPTEMBRE 2017

Mme, Mr (rayer la mention inutile).....

Réserve mètres (2 euros) le mètre voir les conditions générales d'inscription pour le vide grenier de l'Association Sportive du Football Club Des Graves du Dimanche 23 Avril, soit un total de euros,

Pour le règlement par chèque merci de libeller à l'ordre du Football Club Des Graves

Signature

Facultatif (mais plus pratique pour vous contacter)

Téléphone.....

Mail

Bulletin d'inscription à renvoyer avec le règlement à l'adresse suivante

Football Club Des Graves Stade Municipal de Podensac 33720 PODENSAC

Pour tout renseignement merci de contacter Mr ALVAREZ Thomas 0649687574

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Le prix du mètre est fixé à 2 Euros

L'arrivée des exposants est fixée à 6h45 le 23/04/2017

Les personnes qui ne régleront pas à l'inscription ne seront pas prioritaires pour le placement.

Les membres de l'Association se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant* aucun remboursement ne sera effectué après réception de l'inscription (sauf cas de force majeure)

La signature de la fiche d'inscription entraine l'accord des conditions générales d'inscription.

Merci de fournir la copie de votre pièce d'identité



Organisateur : FOOTBALL CLUB DES GRAVES

Adresse : ALLEES MONTEL 33720 PODENSAC

**ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS Personne
physique**

se déroulant le 24 SEPTEMBRE 2017 à Ville : PODENSAC

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse : CP

Ville Tél.

Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation